



VILLE DE  
**FARNHAM**  
Grandir ensemble!

## **PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE FIXE À USAGE RÉSIDENTIEL**



## **Article 1**    **Objectif**

La popularité des voitures électriques ne cesse de grandir au Québec.

Soucieuse de l'environnement, la Ville de Farnham désire mettre sur pied un programme d'aide financière pour l'achat et l'installation de bornes de recharge fixes à usage résidentiel dans le but de favoriser l'utilisation des véhicules électriques sur le territoire de Farnham.

## **Article 2**    **Définitions**

Dans le présent programme, les termes suivants signifient :

### **Borne**

Dispositif permettant la recharge des véhicules électriques. Elle doit être fixée de manière permanente au bâtiment. Les bornes portatives ne sont pas admissibles au présent Programme.

### **Programme**

Programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge fixe à usage résidentiel de la Ville de Farnham.

### **Requérant**

Personne physique, propriétaire ou locataire d'un immeuble résidentiel sur le territoire de Farnham. Dans le cas du locataire d'une résidence, une autorisation écrite du propriétaire est requise.

## **Article 3**    **Principes généraux**

- 3.1 Le présent Programme vise à octroyer aux propriétaires de véhicules électriques un remboursement d'une partie des frais d'acquisition et d'installation de la borne.
- 3.2 Toute somme demandée par un requérant dans le cadre du présent Programme est versée, dans la mesure de la disponibilité des fonds, sur présentation du formulaire accompagné des pièces justificatives. Les pièces justificatives remises doivent être détaillées et avoir été payées.
- 3.3 La demande doit être complète, exacte et conforme aux frais réellement encourus.

## **Article 4**    **Aide financière**

- 4.1 L'aide financière offerte dans le cadre du présent Programme correspond à 25 % du coût d'acquisition et d'installation de la borne, jusqu'à concurrence de 250 \$ par demande.
- 4.2 Une seule borne et une seule installation sont financées, par adresse civique, par le présent Programme.

- 4.3 Une seule demande d'aide financière est autorisée par requérant admissible.
- 4.4 Une seule demande d'aide financière est autorisée par domicile situé sur le territoire de Farnham.
- 4.5 Les demandes sont autorisées tant que des sommes sont disponibles à cette fin, lesquelles sont fixées à 5 000 \$ par année.

#### **Article 5 Critères d'admissibilité**

Pour être admissible au présent Programme, les critères suivants doivent être rencontrés :

- L'achat et l'installation de la borne doivent être effectués le ou après le 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- La borne doit être neuve.
- La borne doit requérir une tension de 240 V.
- La borne doit être approuvée par un organisme de normalisation reconnu, comme l'exige la *Loi sur le bâtiment*.
- La borne doit être installée par un titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec en électricité, conformément à la *Loi sur le bâtiment* et de ses règlements correspondants.
- La borne doit être installée au domicile du requérant, sur un immeuble à vocation résidentielle. Ce domicile peut être le domicile principal ou une résidence secondaire et il doit être situé sur le territoire de Farnham.

#### **Article 6 Demande, approbation et octroi**

Pour déposer une demande d'aide financière, le requérant doit remplir le formulaire à cet effet.

Ce formulaire est disponible sur le site Internet de la Ville de Farnham et à l'hôtel de ville.

Les demandes doivent être déposées au Service de la trésorerie au plus tard le 10 janvier de l'année qui suit l'année d'acquisition et d'installation de la borne.

Les demandes sont traitées selon l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

L'aide financière est versée dans les soixante jours du dépôt du dossier complet, en fonction des sommes disponibles.

**Article 7**    **Application**

Le directeur général est responsable de l'application du présent Programme.

Le trésorier établit les procédures à suivre pour faire une demande en vertu du présent Programme et s'assure que les dépenses sont inscrites dans les bons postes budgétaires et que les sommes sont disponibles.

**Article 8**    **Entrée en vigueur**

Le présent Programme entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019.



## Formulaire de demande d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge fixe à usage résidentiel

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT	
Propriétaire d'une résidence Propriétaire d'un condo - Joindre l'autorisation écrite du représentant du syndicat de copropriété. Locataire - Joindre l'autorisation écrite du propriétaire de l'immeuble.	
Nom, prénom	
Adresse complète (Numéro civique, appartement, rue, ville, code postal)	
Téléphone résidence	Téléphone autre
Adresse courriel	
EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE	
Adresse complète (Numéro civique, appartement, rue, ville, code postal)	
RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX	
Identification de l'entrepreneur	
Adresse complète (Numéro civique, appartement, rue, ville, code postal)	
Téléphone	Licence RBQ
Adresse courriel	

<b>DESCRIPTION DE LA BORNE</b>	
Fabricant	
Marque	Modèle
<b>DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE</b>	
<p>Autorisation écrite du représentant du syndicat de copropriété (S'il y a lieu).</p> <p>Autorisation écrite du propriétaire de l'immeuble (S'il y a lieu).</p> <p>Facture d'achat de la borne.</p> <p>Facture d'installation de la borne.</p>	
<b>ENGAGEMENT DU REQUÉRANT</b>	
<p>Je confirme avoir pris connaissance du Programme d'aide financière pour l'achat et l'installation d'une borne de recharge fixe à usage résidentiel de la Ville de Farnham et en accepte les conditions. Je confirme par la présente que les travaux reliés à l'installation de ma borne respectent ses dispositions et sont entièrement complétés et payés.</p>	
Nom du requérant	
Signature	Date

<b>À L'USAGE DE LA VILLE DE FARNHAM</b>		
Date de réception	Matricule	
Date d'achat	Copie de facture Oui    Non	Coût d'achat
Date d'installation	Copie de facture Oui    Non	Coût d'installation
Demande acceptée	Coût total	
Aide financière accordée		
Demande refusée		
Signature	Date	